AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-72 406071

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars · ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 25 frs

~~SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 141 DE JUIN 1972~~ - ~~Maine et~~ Loire - Loire Atlantique.p.28
Vendée - Mayenne - Sarthe.........p.27

VIGNE

MILDIOU -

- Vignobles de la Loire Atlantique et de Muscadet de Maine et Loire - Le mildiou est toujours très peu virulent et les conditions climatiques actuelles sont défavorables à la maladie. En conséquence un nouveau traitement ne se justifie que dans le milieu de la semaine du 12 au 17 Juin.
- Autres vignobles de Maine et Loire, y compris le vignoble du Saumurois et vignobles des autres départements - Le mildiou est également peu virulent et aucune tache n'a encore été décelée. Toutefois les pluies des 4, 5 et 6 Juin ont pu provoquer très localement des repiquages dont les manifestations pourraient être visibles vers le 15 Juin. Par conséquent:
- dans les vignes qui n'ont reçu aucune protection anti-mildiou jusqu'à maintenant, il y a lieu d'effectuer un premier traitement dans le milieu de la semaine du 12 au 17Juin.
- dans les vignes qui ont déjà reçu un traitement anti-mildiou à l'occasion d'un traitement anti-oïdium conformément aux indications de la note du 2 Juin et dans lesquelles ce traitement n'a pas été lessivé par les pluies, il n'y a pas lieu d'intervenir à nouveau. Par contre dans les vignes où cette protection a été éliminée par les pluies (vignobles du Haut Layon et du Saumurois notamment), une nouvelle application pourra= être exécutée dans le milieu de la semaine du 12 au 17 Juin.

OIDIUM - Dans les vignobles sensibles, la protection contre l'oïdium devra être assurée à l'occasion du traitement anti-mildiou.

VERS DE LA GRAPPE - Les conditions climatiques continuent d'être peu favorables à la Cochylis et à l'Eudémis. Ce n'est que très localement et dans des expositions très favorables (parcelles habituellement attaquées et bien abritées) que des pontes parfois très nombreuses ont été déposées (dans le vignoble du Haut Layon et du Saumurois notamment). De rares oeufs sont déjà éclos. Toutefois, il n'y a pas encore lieu d'intervenir. La Station donnera dans le courant de la semaine du 12 au 17 Juin de nouvelles indications permettant éventuellement de réaliser un traitement mixte contre le mildiou et les vers de la grappe.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - L'activité de cet insecte est considérablement gênée par les conditions climatiques actuelles et les premiers oeufs déposés ne font courir actuellement aucun risque. Dans la Vallée de la Loire, la Vendée, le Sud de la Sarthe et de la Mayenne, aucun traitement ne sera conseillé avant le 20 Juin. Dans le Nord de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique, le premier traitement sera encore plus tardif.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont devenues très faibles et les risques de contaminations primaires sont maintenant très peu importants.

POMMES DE TERRE

MILDIOU - L'apparition du mildiou est à craindre dans le Nord de la Loire Atlantique, le Nord et l'Ouest de la Mayenne, le Nord de la Sarthe. Dans ces régions,il y a lieu d'effectuer un premier traitement. Dans les autres régions,aucune intervention n'est à envisager pour l'instant.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Pays de la Loire" - J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET

21

TIRAGE DU 8 JUIN 1972

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur Gérant: L. BOUYX